

11 Avril 2011

Communiqué de presse

Médicaments « dopaminergiques »
Mise à disposition d'un dépliant d'information destiné aux patients et à leur entourage

A l'occasion de la Journée Mondiale de la maladie de Parkinson, l'Afssaps diffuse un document d'information à destination des patients et de leur entourage sur les risques, notamment les troubles compulsifs du comportement, associés aux médicaments « dopaminergiques » (lévodopa et agonistes dopaminergiques). Ce dépliant, élaboré avec des neurologues et des représentants d'associations de patients, est notamment destiné à faciliter le dialogue avec le médecin afin d'encourager les patients ou leur entourage à signaler ces effets, généralement réversibles après diminution des doses ou modification du traitement.

Les médicaments dopaminergiques sont principalement indiqués chez les patients souffrant de la maladie de Parkinson. Ce sont des médicaments indispensables dans le traitement de cette maladie. Ils permettent notamment d'améliorer les symptômes liés à la mobilité et d'atténuer les conséquences de la maladie sur la vie quotidienne. Certains d'entre eux sont également utilisés dans le traitement du syndrome des jambes sans repos ou dans le cadre de certains troubles endocriniens (hyperprolactinémie).

Les médicaments dopaminergiques peuvent être à l'origine d'effets indésirables comme des troubles du comportement. L'Afssaps a donc élaboré un document d'information pour les patients, destiné à les informer, ainsi que leur entourage, de ces effets indésirables et faciliter ainsi le dialogue avec leur médecin.

Ces troubles du comportement peuvent avoir des conséquences sérieuses, notamment familiales, professionnelles et sociales. Ils peuvent se manifester, par exemple, par une tendance à jouer de manière inconsidérée à des jeux, notamment d'argent (casino, courses, « cartes à gratter », jeux sur Internet...), à faire des achats inutiles, coûteux et répétitifs, à manger de manière compulsive (en particulier des sucreries) ou encore à éprouver une augmentation inhabituelle des désirs sexuels conduisant parfois à des conduites inappropriées.

Il s'agit d'effets indésirables dits « de classe », c'est-à-dire qu'ils concernent l'ensemble des médicaments dopaminergiques. Ils sont très majoritairement rapportés chez des patients parkinsoniens traités à des posologies élevées ou avec plusieurs médicaments dopaminergiques. Aussi, les patients et leur entourage doivent être vigilants quant à la survenue de troubles du comportement et les signaler à leur médecin car ces effets sont généralement réversibles après diminution des doses ou modification du traitement.

La nécessité d'informer sur les effets indésirables des médicaments dopaminergiques était l'une des priorités exprimée lors des Etats Généraux des personnes touchées par la maladie de Parkinson (Livre Blanc - avril 2010). L'Afssaps a élaboré ce document avec le soutien de médecins neurologues et de représentants d'associations de patients : France-Parkinson, Fédération Française des Groupements de Parkinsoniens (FFGP), Comité d'Entente et de Coordination des Associations de Parkinsoniens (CECAP), Franche-Comté Parkinson et Parkinson Ile-de-France.

Ces associations de patients participeront à la diffusion du dépliant dans le cadre des manifestations organisées autour de la journée mondiale de la maladie de Parkinson et tout au long de l'année. Le dépliant peut également

être commandé gratuitement sur demande par les pharmacies d'officine (auprès du Cespharm www.cespharm.fr) pour mise à disposition des patients. Enfin, il sera distribué aux médecins lors des Journées de Neurologie de Langue Française (26 -29 Avril 2011) et lors du prochain Congrès de la Médecine Générale (23-25 juin 2011).

Pour plus d'information : www.afssaps.fr/Infos-de-securite/Points-d-information/Troubles-du-comportement-observees-avec-des-medicaments-dopaminergiques-indiques-essentiellement-dans-la-maladie-de-Parkinson-ou-le-syndrome-des-jambes-sans-repos-Point-d-information

Contacts : presse@afssaps.sante.fr – Axelle de Franssu – 01 55 87 30 33 / Magali Rodde – 01 55 87 30 22